

Habilitation électrique BS/BE manœuvre chargé d'intervention élémentaire, Formation INITIALE**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**SIRO FORMATION MORLAAS
Louis-Philippe PEREIRA
06.76.53.45.49
lp.pereira@sasu-control.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Dossier
Épreuves écrites
Épreuves orales**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir lire et comprendre le français

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Descriptif général des compétences constituant la certification Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre) ; Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ; Avoir un comportement adapté à la situation ; Rendre compte de l'opération réalisée auprès de l'employeur ; Réaliser une analyse préalable à l'opération (intervention) ; Réaliser une intervention basse tension élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection ; Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle. Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif). Type d'opérations : remplacement et raccordement de chauffe-eau, convecteurs, volets roulants..., remplacement de fusibles BT, réarmement de protections, remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur, raccordement sur borniers, (dominos...) en attente, réarmement d'un dispositif de protection. Travailleurs : gardien d'immeuble, chauffagiste, plombier, peintre... Capacité pour le salarié à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique les tâches qui lui sont confiées.

Contenu et modalités d'organisation

Modalités d'évaluation : La partie pratique doit être réalisée de préférence dans l'environnement habituel de l'apprenant ou, à défaut, dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du réel. La durée de la formation pratique doit représenter au minimum 25 % de la durée totale de la formation. Les formateurs, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise doivent posséder : Une connaissance de base en prévention Une compétence technique Une bonne pédagogie adaptée à un public d'adultes Un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée ou disposition équivalente pour les travailleurs indépendants ou employeurs

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **2 journées de 7 heures**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique BS chargé d'intervention élémentaire, basse tension - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique BE manœuvre chargé d'opérations spécifiques, basse tension - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00438052	du 01/01/2022 au 31/12/2024	Saint-Médard-d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	
00331742	du 01/01/2022 au 31/12/2023	Saint-Médard-d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	
00262171	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Saint-Médard-d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	
00537629	du 31/12/2024 au 31/12/2025	Saint-Médard-d'Eyrans (33)	SIRO FORMATION MORLAAS		Non éligible	